



En 2025, évadez-vous dans le Lot avec le
VC Sancéen du samedi 28 juin au samedi 5 juillet
à Saint-Denis-Lès-Martel dans le Lot au Château de Termes



« Pour faire ce séjour, licence VCS 2025 ou carte bienfaiteur obligatoire »

Le Château de Termes est un site exceptionnel qui surplombe la vallée de la Dordogne. La vue panoramique qu'il offre est tout simplement magnifique et l'atmosphère y est empreinte d'une grande douceur de vivre. C'est l'endroit parfait pour se ressourcer et se reconnecter avec la nature.

La Vallée de la Dordogne, nichée dans le département du Lot en Occitanie, est une destination idéale pour des vacances reposantes. Elle abrite certains des plus beaux villages de France, tels que Rocamadour, Martel et Beaulieu-sur-Dordogne, chacun offrant un charme unique et authentique.

Attention : 24 places disponibles (après, ouverture d'une liste d'attente)

Site de notre hébergement : <https://www.chateau-de-termes.com>

Nous partirons en voiture de Saint-Julien le samedi 28 juin pour rejoindre l'hébergement à partir de 17h00. Garage à vélos à votre disposition.

Du dimanche 29 juin au vendredi 4 juillet, nous ferons une sortie d'environ 80 à 120 km avec le midi, pique-nique. Le mercredi 2 juillet sortie de 50km en matinée avec l'après-midi libre. Chaque jour, possibilité de faire une sortie plus courte pour ceux qui le voudront. Retour sur Saint-Julien le samedi 5 juillet.

Coût du séjour en hébergement en gîte de 4 personnes : 590€ (vin 1/4 à chaque repas, au-delà à la charge du participant). Pour le règlement : pour ceux qui paieront par chèque : faire 3 chèques de 200 €, 200 € et 190 € à joindre au bulletin ci-dessous, datés du jour de l'inscription. Le premier chèque sera remis de suite et les 2 derniers chèques seront encaissés le 10 mars et le 12 mai. Possibilité de faire des virements : un à l'inscription, les deux autres pour le 10 mars et le 12 mai. Bulletin d'inscription à faire parvenir le plus rapidement possible, sachant qu'il n'y a que 24 places à disposition (au-delà, ouverture d'une liste d'attente). Bulletin à remettre au point-relais VCS ou chez le secrétaire, 16 bis rue Voltaire 10800 Saint-Julien-les-Villas avec les 3 chèques. Il y aura la remorque du VCS avec assistance des cyclos sous la conduite de Didier Paret. Chaque voiture gère ses frais de déplacement. Attention : pour ceux ayant un VAE : 7€ en plus pour les recharges de la batterie (paiement avec le premier versement).



Bulletin d'inscription pour le séjour dans le Lot en 2025

« Entourer les bonnes réponses »

*Nom et prénom :

*Nom et prénom de la personne qui viendra avec vous :

*Viendrez-vous avec votre voiture : OUI / NON

*Pouvez-vous prendre des personnes: OUI / NON Nombre :

*Dans votre voiture pouvez-vous prendre des vélos : OUI / NON Nombre :

*Devons-nous prendre en charge votre vélo : OUI / NON

Avec qui voulez-vous être dans le gîte de 4 personnes ? (sachant que chaque gîte dispose d'un lit double et de deux lits simples).

Sans réponse, il n'y aura pas de changement possible après la mise en place des chambres.